

Le Mouvement Alliance Pays définira la proposition de changements dans la Constitution équatorienne



Quito, 17 juin (RHC-PL)- Les élus du parti au gouvernement en Équateur, le Mouvement Alianza País à l'Assemblée Nationale se réuniront ce jeudi pour définir les changements qu'ils incluront dans la proposition d'amendement à la Constitution.

Parmi les initiatives que les députés équatoriens analyseront, la réélection indéfinie pour les charges d'élection populaire est mise en exergue; cette dernière permettrait au président Rafael Correa de se présenter pour une nouvelle réélection.

La probable diminution de l'âge requis pour aspirer à la présidence et à la vice présidence de ce pays sud-américain, fixé actuellement par la loi à 35 ans sera analysée.

La parlementaire équatorienne Paola Pabón A signalé que l'objectif de la rencontre est de mettre un terme à la discussion et d'élaborer le projet final, dans le plus bref délai, pour le présenter auprès de la Cour Constitutionnelle.



Radio Habana Cuba